



IDENTIFICATION		MOIS	ANNEE
Noms, dénomination ou raison sociale et adresse du siège social ou du principal établissement	DOMAINE DU BUIS	Décembre	2024
		DRM 5/12 n°12893048	
		Enregistrée le 09/01/2025 - État : Validée	
		Service gestionnaire : 1.24.3.5.3. - Cahors bureau	
N° d'accises	FR012912E0945	Crédit : Aucun	
Numéro et adresse de l'EFS	FR012912E0945	Dispense de caution pour la garantie de paiement : OUI	
	CAZES MARNHAC 46700 ST MARTIN LE REDON		
Lieu de tenue de la comptabilité matières	DOMAINE DU BUIS	N° CVI : 4627700510	
N° Siren	520981663	N° d'ordre dans la campagne/exercice : DRM 5/12	
Date limite de paiement	10/09/2025	Type de déclaration : DRM internet alcools et boissons alcooliques	
Adresse du siège social	CAZES 46700 SAINT MARTIN LE REDON	Date d'édition : 21/03/2025	

BALANCE DES STOCKS EN DROITS SUSPENDUS		PRODUITS					
		Vin sans IG Rouge	Vin sans IG Rosé	AOP Cahors Rouge 2022	AOP Cahors Rouge 2020	AOP Cahors Rouge 2018	
1.1	Stock de début de période	64,88	10,38	13,01	14,26	8,59	
1.2	Stock warranté de début de période						
Entrées de la période							
2.1	Volume produit						
2.2	Achats / réintégrations						
	Mouvements temporaires						
2.3.1	Retour de prestation d'embouteillage						
2.3.2	Retour de relogement						
2.3.3	Retour de travail à façon						
2.3.4	Retour de distillation à façon						
2.3	Total des mouvements temporaires	0	0	0	0	0	
	Mouvements internes						
2.4.1	Repli, déclassement, transfert, changement d'appellation						
2.4.2	Manipulations						
2.4.3	Intégration de VCI agréé						
2.4	Total des mouvements internes	0	0	0	0	0	
2.5	Remplacement en suspension de droits de produits les ayant déjà acquittés						
2.6	Autres entrées						
2	Total des entrées de la période	0	0	0	0	0	
Sorties de la période							
3.1	Ventes France sous CRD personnalisées ou collectives achetées en droits suspendus, sous DSA ou sous facture	3,76			0,14	0,33	
3.2	Ventes France sous CRD collectives achetées en droits acquittés						
3.3	Sorties définitives en droits suspendus						
3.4	Consommation familiale et/ou dégustation à l'exploitation	0,3		0,1		0,32	
3.5	Autres sorties						
	Mouvements temporaires						
3.6.1	Sortie pour prestation d'embouteillage						
3.6.2	Sortie pour relogement						
3.6.3	Sortie pour travail à façon						
3.6.4	Sortie pour distillation à façon						
3.6	Total des mouvements temporaires	0	0	0	0	0	
	Mouvements internes						
3.7.1	Repli, déclassement, transfert, changement d'appellation						
3.7.2	Fabrication d'un autre produit						
3.7.3	Revendication de VCI						
3.7.4	Autres mouvement internes (manipulations, soutirages ...)						
3.7	Total des mouvements internes	0	0	0	0	0	
3.7	Total des sorties de la période	4,06	0	0,1	0,14	0,65	
4.1	Stock de fin de période	60,82	10,38	12,91	14,12	7,94	
4.2	Stock warranté de fin de période						
5	Observations						

Compte CRD vins tranquilles		
CRD personnalisées (en suspension) : non		CRD collectives en droits suspendus : oui
		CRD collectives en droits acquittés : non
Centilisation		75 cl
1	Stock des capsules en début de période	3 232
	Entrées de la période	
2.1	Achats	
2.2	Retours après travail à façon / prestation de service	
2.3	Excédents	
2.4	Autres entrées	
2	Total des entrées	0
	Sorties de la période	
3.1	Total des utilisations	104
3.2	Total des destructions	
3.3	Manquants	
3.4	Autres sorties	
3	Total des sorties	104
4	Stock des capsules en fin de période	3 128
5	Observations	

Liquidation					
Produit	TAV ou degré	Volume déclaré (hl)	Taux	Imposition	Montant calculé (€)
Vins tranquilles avec IG - AOP		0,47	4,05 € / HL	VINS TRANQUILLES	1,9035
Vins tranquilles sans IG - autres		3,76	4,05 € / HL	VINS TRANQUILLES	15,228

Taxation			
Code taxe	Montant calculé (€)	Compensation (€)	Montant final (€)
L387(VINS TRANQUILLES)	17,1315	0	17

Montant total à payer : 17 €

Montant total à payer : 17 €

Le montant déclaré dans le cadre de l'échéance annuelle est de : 83.00 €

Montant cumulé jusqu'à la période de 12/2024 : 58.00 €



L'administration des douanes et droits indirects vous accompagne dans une relation de confiance :

- vous avez le droit de vous tromper lorsque vous remplissez une déclaration et de la rectifier, en payant les droits et taxes dus, sans être pénalisé ;

- vous avez le droit de nous demander un contrôle afin de vérifier si vos processus sont conformes à la réglementation ;

- vous avez le droit de nous demander de prendre une position qui nous engage sur votre situation, au regard du droit fiscal.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <http://bit.ly/relationconfiancedouane>